

# MAIRIE DE PÉROUGES



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2023

**Présents :** M. Paul VERNAY, Mme Florence de POUMEYROL, Mme Nathalie MICOLAS,  
Mme Cécile CHARON, M. Frédéric MALBOS, Philippe VAN NGUYEN ROYEL,  
Christèle NOBILE

**Excusés :**

**Madame Florence DE POUMEYROL est élue secrétaire de séance**

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h00

Le compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2023 est approuvé à 7 voix pour.

=====

### **1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)**

Transfert au nom d'une société pour une parcelle chemin du Coulis, en zone artisanale :  
ZC 511, pour 1936 m2.

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas préempter.

### **2. Situation communale**

La démission des conseillers municipaux et des délégués a été officialisée par les services  
préfectoraux à la date du lundi 20 mars 2023.

Les deux dossiers (travaux de Rapan et isolation de l'école) sont repoussés, et le choix des  
entreprises ne peut pas être effectué.

Le conseil municipal est composé de sept personnes, ne peut assurer que la gestion des  
affaires courantes et urgentes.

Les élections ont été fixées au dimanche 18 juin 2023, par arrêté préfectoral.

### **3. Location ancien office du tourisme**

Une artisane occupe ce local depuis le printemps.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte la poursuite de la location pour le mois de juin  
2023.

### **4. Demande de subvention a la Région pour les travaux d'isolation de l'école**

Nous avons reçu les propositions des entreprises pour un montant total d'environ  
130 000 €. Le choix aura lieu après les élections du 18 juin 2023. Certains travaux devront  
débuter en juillet 2023.

La Région AURA est prête à nous accorder une subvention pour ce dossier.

A l'unanimité, le conseil municipal valide cette demande de subvention.

## **5. Demande de subvention au Département**

Pour l'année 2024, le Département souhaite avoir notification des projets communaux. Le conseil municipal identifie deux projets : la piste cyclable du chemin de Baudran jusqu'à l'école, ainsi que l'éclairage public et le passage en Led.

## **6. Points sur les travaux**

Les travaux de la salle multi activités de l'école se poursuivent (toiture isolée, doublage en cours, portes de communication, ...).

Les travaux de Rapan et de rénovation thermique de l'école sont reportés.

Suite à la réalisation des hébergements de la Ferme, la commission de sécurité a émis un avis favorable.

Les démarches de branchement à la fibre optique auront lieu de juin à septembre.

Diagnostic des eaux usées et pluviales en cours.

## **7. Organisation des élections**

Le conseil municipal valide différents points : l'organisation des réunions publiques à la salle de la Caserne, l'affichage sur les trois emplacements officiels de la commune. Le vote aura lieu de manière longitudinale dans la Caserne, avec entrée et sortie opposées, le tableau des permanences à compléter conjointement en mairie, le bureau, les listes électorales validées par la commission.

## **8. Emploi saisonnier**

A l'unanimité, le conseil municipal valide le recours à un emploi saisonnier pour la période de juin à septembre 2023.

## **9 QUESTIONS DIVERSES**

- Suite à la mutation d'une secrétaire, la nouvelle personne recrutée débutera le 3 juillet 2023. Devant l'absence de service de remplacement et la nécessité d'avoir une personne directement compétente, le secrétariat assumera cette transition.
- Il sera proposé de repousser l'extinction nocturne de l'éclairage dans la Cité au-delà des 23h00 actuelles.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.**